

progressivement plus vite, il aura nécessairement, après quelques pages de cet exercice, surtout s'il y apporte l'attention voulue, une écriture à la fois *légère* et plus *rapide*, *liée* et plus *pendue*.

Des mots gradués comme je viens de l'indiquer, commençant par chacune des lettres de l'alphabet, et répétés chacun sur toute une ligne, constituent également un excellent exercice qui peut être demandé avec avantage, de temps en temps, comme composition, aux élèves avancés capables de trouver ces mots, ainsi qu'aux adultes, principalement quand on les prépare à l'écriture expédiée.

L'écartement des lettres d'un même mot dépend des liaisons plus ou moins avancées vers la droite. Si donc l'écriture d'un élève est trop serrée, on exigera que pendant un certain temps, il en écarte les lettres, même d'une manière graduellement exagérée, en détachant, pour cela, fortement toute liaison du corps de chaque lettre, ce qui n'exige qu'un léger effort de la volonté.

Quatre mots seulement, s'exécutant sans reprise, peuvent suffire pour opérer la réforme désirée, surtout si les élèves écrivent chaque mot soit sur une bande de papier détachée, soit sur leur cahier, dans une colonne distincte, d'une largeur double à peu près de l'étendue vraie des mots, et si l'on a soin que chacun de ces mots soit répété successivement un certain nombre de fois et at tous jours une demi-ligne environ de plus de longueur, jusqu'à ce qu'il touche les deux extrémités de la bande ou de la colonne du cahier.

Pour corriger le défaut contraire, on a recours au moyen opposé.

Un point important, c'est que les mots nécessaires pour tout exercice destiné à améliorer la forme irrégulière des lettres, à perfectionner les écritures défectueuses, soient toujours tracés convenablement, devant les élèves, sur le tableau noir, et que le but de ces exercices leur soit expliqué oralement.

C'est, en général, par de tels procédés que tout instituteur peut espérer rendre ses leçons réellement profitables à tous ses élèves, en donnant à chacun une écriture sinon élégante, ce qui n'est pas toujours possible, ni même nécessaire, mais au moins *régulière* et *lisible*. Toutefois, je crois devoir prévenir mes collègues que pour corriger certains défauts de forme, les meilleurs moyens ne suffisent souvent pas ; qu'il faut encore, pour y parvenir sûrement, connaître les causes de ces défauts ; heureusement, on les trouve aisément en surveillant attentivement les élèves pendant qu'ils écrivent, particulièrement sous le rapport de la position du corps, de la tenue de la main et des doigts, et encore de celle de la plume.

#### QUESTION.

DOIT-ON FAIRE ECRIRE LES ENFANTS ENTRE DEUX LIGNES OU SEULEMENT SUR UNE LIGNE ?

#### REPONSE.

Il n'est avantageux, sous aucun rapport, de faire écrire, dans le principe, les enfants entre deux lignes, ni même les adultes ; car ce procédé, bien qu'il soit encore beaucoup suivi, présente deux grands inconvénients : 1° il n'exerce ni convenablement ni suffisamment le *coup-d'œil*, et la preuve, c'est que tous les élèves, à très-peu près, sont de petites et de grandes lettres, et acquièrent par suite une écriture des plus inégales, même pendant très-longtemps ; il comprime la liberté des mouvements, et prive ainsi la main d'assurance et de hardiesse, conditions sans lesquelles il n'est cependant pas d'écriture aisée et régulière possible.

D'un autre côté, le résultat final des leçons d'écriture devant être l'*expédiée*, il faut, pour atteindre sûrement et au plus tôt ce résultat si désirable, non seulement suivre la marche qui peut le favoriser, mais encore employer les procédés qui doivent l'assurer. Or, l'écriture de cinq millimètres et au-dessous ne s'écrit ordinairement que sur une ligne ; de plus, les élèves de la classe la plus avancée, c'est-à-dire ceux qui ont des dispositions et du goût pour la Calligraphie, sont généralement exercés à exécuter l'écriture courante sans ligne aucune : il est, en effet, très-utile, nécessaire même, de compléter de la sorte les dernières leçons à ces élèves, si l'on veut qu'ils puissent un jour écrire facilement et droit sans transparent ni papier réglé.

L'élève qui a été habitué, dès les premières leçons, à tracer toutes les lettres en une fois et à les lier entre elles ; qui, de plus, a été exercé, en écrivant sur une ligne, à les faire égales, est évidemment préparé de la manière la plus avantageuse à l'*expédiée*, la seule écriture réellement utile, la seule, par conséquent, qu'il lui importe de posséder.

Frappées des résultats qu'on obtient en procédant ainsi, des personnes éclairées et aimées sincères de l'instruction, ont même cru qu'il serait possible, sinon de hâter, du moins de favoriser davantage encore les progrès, en faisant écrire les élèves sans le secours d'aucun tracé ; mais l'expérience n'a point sanctionné cette opinion. Il devait en être ainsi ; car lorsque des mains fortes et exercées ne

peuvent exécuter une ligne sans aller, soit en montant soit en descendant, comment espérer que des mains novices, faibles et tremblantes, puissent faire mieux ?

Un enfant qui commence à marcher peut n'avoir pas besoin d'être tenu par deux mains ; mais il est toujours nécessaire, tant que cet enfant chancelle, qu'il soit tenu par une main qui le soutienne, d'abord pour empêcher l'hésitation qui nuit à ses progrès, ensuite pour prévenir les chutes.

L'élève qui commence à écrire demande à être aidé et dirigé d'une manière à peu près analogue.

En résumé, s'il n'est favorable ni à la main, ni à l'œil, ni à l'exécution, que les élèves écrivent entre deux lignes, il ne peut qu'être avantageux de les faire écrire de préférence sur une ligne dans le commencement,

J. TAICLET.

(Conférences sur l'Écriture.)

#### EXERCICE POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES.

#### EXERCICE DE GRAMMAIRE.

##### Verbes impersonnels.

DICTÉE. La chasse, on le sait, est prohibée, et l'introduction comme le colportage du gibier sont interdits ; mais le fruit défendu est toujours plein d'attrait ; aussi les gens de la campagne qui connaissent le cœur humain et les appétits délicats de l'habitant des villes ont-ils recours à toutes les ruses possibles pour introduire lièvres et perdrix.

Dans une commune des environs de Paris, on connaît un pourvoyeur habile, et qui jusqu'à ce jour avait défié les meilleurs surveillants. Il vient, à ce qu'il paraît, d'être pris en flagrant délit ; heureusement le corps de délit n'avait pas encore franchi le seuil de sa porte, et ce fut à l'intérieur de son domicile que l'on reconnut sa fraude.

Plusieurs lapins de choux habilement dépoilés de leurs fourrures avaient permis au spéculateur d'avoir un magasin de vêtements tout faits pour déguiser des lièvres de la plus belle espèce. Chaque jour on le voyait s'acheminer vers la capitale portant avec lui du gibier qui cachait sa nature sauvage sous l'apparence de la civilisation.

Hier, au moment où il allait quitter son domicile, un de ses amis qui se trouvait chez lui lui dit en plaisantant : " Tu ne sais, François, on prétend que tes lapins de choux sont des lièvres." Le paysan chercha à faire bonne contenance, mais, à son trouble, on reconnaît facilement que l'amitié a touché juste ; aussi ce dernier, continuant sa plaisanterie, veut visiter un de ces animaux.

François se fâche et une discussion s'engage ; les curieux se rassemblent, et, dans la crainte de l'intervention de l'autorité, il juge plus prudent d'avouer le fait. Son commerce consistait à introduire des lièvres, dont il coupait les oreilles et le bout des pattes, dans des peaux de lapins ; ainsi déguisé, le gibier brayait la police et les employés de l'octroi.

Comme François cherchait à faire disparaître deux chats-luants, on s'en empara, et, après un examen sérieux, on reconnut que le plumage de l'oiseau de la nuit cachait de superbes perdrix.

##### Exercices.

Y a-t-il des verbes impersonnels dans le premier paragraphe de cette dictée ? — Non, tous les verbes ont des sujets personnels et sont à la troisième personne comme se rapportant à ces sujets.

Pourquoi *on le sait* n'est-il pas un verbe impersonnel ? — Parce qu'un verbe impersonnel n'admet jamais devant lui que le pronom *il*, ne se rapportant à aucun nom, comme *il faut*, *il pleut*. On n'est pas un pronom, c'est un nom général de personne ; il ne peut donc former un verbe impersonnel.

Pourrait-on faire un verbe impersonnel du verbe *sont interdits* en changeant la forme, mais non le sens de la phrase où il entre ? — Oui on peut mettre : *il est interdit d'introduire ou de colporter le gibier.*

Y a-t-il des verbes impersonnels dans le second aléa ? — Il y en a un seul dans *à ce qu'il paraît*.

Montrez que dans *il vient*, à ce qu'il paraît, d'être pris, *il paraît* est impersonnel, tandis que *il vient* ne l'est pas. — D'abord *il vient* n'est pas impersonnel puisque *il* se rapporte à *paysan*. *Il vient d'être pris* c'est-à-dire le *paysan* vient d'être pris ; si on lui parlait, on dirait *tu viens d'être pris* ; ce verbe est donc personnel et à la troisième personne du singulier. Il n'en est pas de même de